

Calendrier 2023

ASBL
Société Royale de pêche
LA RULLES
Habay-la-Vieille
Visitez notre site :
www.pechelarulles.net

Dates à retenir pour cette année 2023 mais qui pourraient changer en fonction de certaines conditions

Empoissonnements :

Pour la rivière :

Mercredi	15 mars 2023	17H	40 Kg
Vendredi	05 mai 2023	17H	40 Kg
Vendredi	07 juillet 2023	17H	40 Kg
Vendredi	04 août 2023	17H	30 Kg

En plus de ces empoissonnements, d'autres empoissonnements seront effectués sans en préciser les dates.

Pour l'étang :

Mercredi	15 mars 2023	17H	45 Kg
Vendredi	05 mai 2023	17H	40 Kg
Vendredi	07 juillet 2023	17H	30 Kg (fête de la truite)
Vendredi	04 août 2023	17H	35 Kg (initiation pour les jeunes)
mercredi	11 octobre	17H	40 Kg

En plus de ces empoissonnements, d'autres empoissonnements seront effectués sans en préciser les dates

Ouverture et fermeture :

Pour la rivière : Ouverture, le samedi 18 mars Fermeture, le dimanche 31 décembre.
Grande ouverture, le samedi 03 juin.

Règlement : Les règlements de la rivière et de l'étang ne sont plus annexés à la carte de pêche.
Ils peuvent être consultés sur le site du club ou aux valves de l'étang.

Attention, **depuis le 12 mars 2021**, des modifications au nouvel arrêté wallon sont entrées en vigueur. (A voir sur notre site internet pechelarulles.net)

Nouvelles règles (dates, mesure des poissons, ...)

Exemples : la mesure pour la truite passe à 24 cm,
Une prise par jour pour le brochet,

Nouveaux permis : **Permis A** du bord de l'eau, **permis B** dans l'eau, **permis J** jeune, **permis T** touristique

Renseignez-vous sur ces nouvelles règles.

La pêche en amont du pont jusqu'à la cascade est interdite à toute pêche jusqu'à la grande ouverture. Passé cette date, la pêche se fera dans les limites permises par les balises se trouvant sur chaque berge.

Pour l'étang : Ouverture, le samedi 18 mars

Fermeture, le dimanche 31 décembre.

Que tu sois pêcheur aux blancs, à la truite ou au brochet,

TU NE PEUX PECHER QU'A UNE SEULE CANNE à l'aide d'**Appâts naturels**.

ATTENTION : OUVERTURE A PARTIR DE 7 HEURE

L'étang est ouvert à **partir de 7 heure**, les samedis, dimanches, jours fériés et périodes de vacances scolaires.

Ouverture tous les jours à **partir de 7 heure**, pour les mois de Mai, Juin, Juillet et Août, et **jusqu'au 15 septembre**.

La pêche à l'étang pourra être fermée certains jours ou week-end.(voir affichage)

L'étang est fermé le jour des empoisonnements.

ATTENTION : REGLE DE CAPTURE POUR LES PRISES :

Le nombre de prises en truites est limité à 5 par jour, avec un maximum de 50 truites par an.

Dès conservation du premier poisson, le pêcheur est tenu de le renseigner au carnet de capture, à l'encre indélébile, à la date du jour, avec un T.**Il est interdit de se remettre en action de pêche avant cette formalité accomplie ainsi qu'après inscription de la cinquième truite.**

La pêche se fera à l'aide d'hameçon sans ardillon et le poisson placé dans une bourriche non métallique. Une bourriche par pêcheur **obligatoire**.

Lors des empoisonnements non annoncés, tout pêcheur en action de pêche devra cesser de pêcher.

Lors de location de l'étang, celui-ci sera fermé le jour précédent à partir de 17h ainsi que le jour de location.

Le brochet est fermé jusqu'à la grande ouverture.

Tous les poissons capturés devront avoir la taille légale de capture.

Les carpes ne peuvent être emportées et donc doivent être remises à l'eau.

Pour le respect de tous, les pêcheurs de carpes doivent pêcher dans un couloir perpendiculaire à la berge.

La pêche à l'écrevisse est interdite

La pêche dans le petit étang est interdite.

Initiation des jeunes : Les pêcheurs auront moins de 14 ans.

Le dimanche 06 août à partir de 15h. à l'étang des Harnussiaux.

Les inscriptions sont gratuites et débiteront à 14 h15.

FETE DE LA TRUITE : Le dimanche 09 juillet à midi au chalet des Harnussiaux .

Pêche gratuite pour les participants au barbecue.

Autres dates bloquées :

L'étang sera fermé aux dates suivantes :

Le vendredi 07 juillet, le samedi 08 juillet et

le dimanche 09 juillet (fête de la truite) sauf pour les participants au barbecue.

Le vendredi 04 août, le samedi 05 août et

Le dimanche 06 août (initiation pour les enfants de moins de 14 ans).

Le comité se réserve le droit de bloquer d'autres dates pendant l'année.

Le comité.